

26 jan 2018 -16:50

Appartient à [Conseil des ministres du 26 janvier 2018](#)

## Intervention de Finexpo dans des demandes de crédit à l'exportation

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé plusieurs demandes de crédit à l'exportation.

Il s'agit de :

- un don et la stabilisation du taux d'intérêt pour la livraison de matériel pour la lutte contre les incendies au Kenya
- un don pour la livraison d'un système de radiopharmacie pour le CARE Foundation au Kerala en Inde
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la vente et la livraison de 234 métiers à tisser type OMS et accessoires au Brésil

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au  
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du  
Commerce extérieur  
Rue Ducale 61  
1000 Bruxelles  
Belgique